

AUGUSTE BOCHEREAU,

APPELÉ DU CONTINGENT EN COCHINCHINE,

EST-IL UN AFFABULATEUR ?

Roger Grassin

Le récent décès
permis la mise à jour
concernant la conquête
constitueront la colonie
à la fin du XIX^e siècle.



de sa détentrice a
d'un manuscrit oublié
des territoires qui
française de l'Indochine

Il s'agit d'un cahier broché (17 x 22 cm) à la couverture cartonnée sur laquelle est collée une étiquette de possession au nom d'Auguste Bochereau. Le fascicule contient 30 pages lignées dont les 20 premières sont couvertes d'une belle écriture à la plume, comme on savait écrire à l'époque, mais sans page de garde.



Couverture du cahier : « Auguste Bochereau. Soldat d'Infanterie de Marine. Saïgon. Cochinchine »

Coll. Privée.

Les faits relatés dans le cahier, comme ayant été réellement vécus par son auteur, correspondent à la vérité historique mais comportent un certain nombre d'ambiguïtés qui laissent le lecteur dubitatif quant à l'honnêteté intellectuelle de son supposé rédacteur.

Le contenu du manuscrit comporte trois parties descriptives d'événements liés à la conquête de l'Indochine par la France, rédigées à la première personne par un auteur accomplissant son service militaire :

- prise de citadelle de Hanoï,
- colonne de Long-Song,
- traversée maritime de Toulon à Haïphong,

suivies de quelques pages de recopies de chansons (par l'auteur et par deux autres personnes).

L'AUTEUR PRÉSUMÉ

Auguste Bochereau, de son véritable nom Pierre-Augustin Bochereau, est né à Maulévrier (Maine-et-Loire) le 28 novembre 1863. Ce fils d'agriculteur était le troisième enfant d'une fratrie de neuf frères et

sœurs et a vécu à la ferme de ses parents avant son départ pour le service militaire.

Marié à Maulévrier le 16 juin 1889¹, il vint se fixer à Saint-Amand-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 8 juillet 1892 où il exerça le métier de bourrelier. Le ménage eut quatre enfants, dont un fils, Auguste, qui prit sa suite, mais aucun d'eux n'eut de descendance. Il est décédé le 3 octobre 1945 à Saint-Amand.

Pierre-Augustin Bochereau avec sa famille
(vers 1900),
Coll. privée



LE SERVICE MILITAIRE EN 1885

En France, la loi Cissey du 27 juillet 1872 a fixé la durée du service militaire à 5 ans ou de 6 mois à 1 an selon le résultat d'un tirage au sort.

Ayant tiré un mauvais numéro, Auguste Bochereau fut appelé à l'activité le 4 décembre 1884 pour 5 ans et incorporé à Rochefort (Charente-Inférieure²) dans le 3^e régiment d'infanterie de marine³ (3^e RIMa). Il fut mis en congé renouvelable le 9 mai 1888, étant reconnu par les services de santé de Toulon frappé d'« anémie tropicale⁴ » (voir certificat de visite en annexe) après avoir accompli trois ans et cinq mois de service actif dont deux ans en Cochinchine.

¹ Pierre-Augustin a signé son acte de mariage « Auguste Bochereau » !

² Actuel département de la Charente-Maritime.

³ L'infanterie de marine, dont l'origine remonterait au Cardinal de Richelieu, est un corps d'infanterie destiné à être projeté par la marine sur des théâtres d'opérations extérieures.

⁴ L'anémie tropicale correspond aux pathologies dues à la chaleur, aux fièvres climatiques qui se traduisent par la perte d'appétit, des problèmes digestifs, un sentiment plus ou moins intense d'anéantissement.

Le bureau de recrutement de Cholet (Maine et Loire) où il fut déclaré « bon pour le service armé » dirigea de nombreux conscrits de sa génération vers le 3^e RIMa qui était très engagé outre-mer, en particulier dans la conquête des territoires de la future Indochine française et de la Nouvelle-Calédonie (voir extrait de sa fiche matricule en annexe).

L'EXPANSION COLONIALE FRANÇAISE EN INDOCHINE

L'Indochine coloniale française se composait de cinq régions : le Cambodge au sud-ouest, le Laos au centre, le Tonkin au nord, l'Annam à l'est et la Cochinchine tout au sud de la presqu'île, ces trois derniers formant l'actuelle République du Vietnam avec Hanoï pour capitale. Bordée par la mer de Chine à l'est, l'Indochine française, surnommée « le balcon sur le Pacifique » selon la formule de l'époque, était voisine de la Chine au Nord et du Siam⁵ à l'ouest.

La pénétration des pays occidentaux dans les territoires qu'ils vont coloniser au XIX^e siècle s'est souvent faite avec les missionnaires, en particulier les Jésuites⁶, en avant-garde des marchands, suivis par les militaires et les politiques.



Carte scolaire de l'Indochine coloniale. Coll. privée

⁵ Le Siam est l'ancien nom de la Thaïlande.

⁶ A la fin du XVIII^e siècle, Mgr Pigneaux de Béhaine s'est particulièrement distingué en utilisant ses propres ressources pour venir en aide au prince Nguyen favorable à la pénétration française.

La France en Asie orientale ne procéda pas différemment puisque dès le XVII^e siècle, Louis XIV tenta, sans succès, une aventure militaire au Siam voisin. C'est seulement à partir de 1858, sous Napoléon III, que se fit réellement la conquête de la péninsule indochinoise. Installés d'abord à Saïgon (1859), les Français s'emparent du delta du Mékong puis étendent leur domination à l'ensemble de l'Indochine sous l'Empire et la troisième République où se distinguèrent missionnaires, officiers et géographes comme Jules Ferry, Paul Bert, Paul Doumer⁷...

La période coloniale française en Indochine se terminera par une guerre sanglante et la défaite du Corps Expéditionnaire français à Diên Biên Phu le 7 mai 1954, prélude aux accords de Genève signés le 21 juillet suivant. La présence française en Indochine prendra définitivement fin en 1956 : elle aura duré 97 ans !

Saint Théophane VENARD : missionnaire évangéliste deux-sévrien

Parmi les missionnaires qui évangélisèrent l'Indochine, il convient de citer Jean-Théophane VENARD, prêtre des Missions Étrangères de Paris, originaire de Saint-Loup-Sur-Thouet.

Très marqué par l'exemple de Jean-Charles CORNAY, compatriote martyrisé en 1837, il rejoignit le Tonkin en 1854 alors que sévissait toujours la persécution des chrétiens. Il fut arrêté, condamné à mort et décapité le 2 février 1861 (sa tête est conservée dans la paroisse de Ké-Tru près de Hanoï).

Béatifié en 1909 par le pape Pie X, Jean-Théophane Vénard fut canonisé parmi 117 autres martyrs par le pape Jean-Paul II le 10 juin 1988.



Le bourreau demande à sa victime ce qu'il lui donnerait pour être exécuté habilement et promptement.

THÉOPHANE répond :
« Plus ça durera, mieux ça vaudra. »

Bienheureux THÉOPHANE VÉNARD

Son Martyr

D'après un vitrail de l'Eglise de SAINT-LOUP (Deux-Sèvres)
Maurice Couvrat, photo., Poitiers

Martyre de Théophane Vénard.

Carte postale, coll. privée

⁷ DUTEIL Jean-Pierre, « Les Français en Indochine, des années 1830 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale », avril 2003, copyright Clio 2019.

LES AMBIGUÏTÉS DU RÉCIT D'AUGUSTE BOCHEREAU

Il est indéniable que le soldat de 2^e classe Pierre-Augustin Bochereau soit bien allé en Indochine. Sa fiche matricule militaire le prouve : « en Cochinchine du 14 avril 1886 au 14 avril 1888... ». En atteste aussi une croix de bois précieux incrusté de nacre, aujourd'hui disparue, qui a longtemps figuré parmi les souvenirs de famille et fut désignée fièrement par ses enfants « la croix de Cochinchine ». En témoignent enfin divers autres objets tels qu'un cave à cigares et pipes en bois et cuir incrustés ou un tableau japonisant en nacre (voir illustrations en annexes)

Il n'en reste pas moins vrai que de nombreuses anomalies entre le récit du manuscrit et la réalité historique intriguent jusqu'à faire douter de l'honnêteté intellectuelle de notre marsouin⁸. Nous en retrouverons les singularités tout au long de l'analyse des pages du manuscrit.

§ - 1^{ère} partie : prise de la citadelle de Hanoï au Tonkin.

La première partie du cahier, intitulée « la prise de la citadelle de Hanoï au Tonkin », date ce fait de guerre du 25 avril 1885. L'auteur utilise la première personne du singulier (« depuis quatre mois je suis à Haï-Phong⁹ ») et décrit l'action militaire à laquelle il participe dans un style délié et digne d'un très bon reportage. On y trouve même les incontournables poncifs de la vie militaire : « [avant l'assaut une] ration de vin est distribuée à chaque homme pour le rendre gai et lui conserver le sang-froid qui lui sera nécessaire [...] à trois heures du matin, il nous est distribué du café et de l'eau de vie pour mettre dans notre bidon... ». De plus, le déroulé de l'action est en tous points cohérent avec ce que l'on peut savoir de la réalité historique : sous la protection du feu de trois canonnières positionnées sur le Fleuve Rouge, les marins et fantassins montèrent à l'assaut et emportèrent à 500 hommes, sous les ordres du capitaine de vaisseau

⁸ Marsouin : surnom donné en France aux soldats des Troupes de Marine.

⁹ Intitulée par les Français la Venise du Tonkin, Haï-Phong est une ville portuaire distante d'environ 120 kilomètres d'Hanoï à l'intérieur des terres.

(commandant) Rivière, une citadelle défendue par plusieurs milliers d'annamites.

Notre témoin est très précis dans sa description de l'action : « ...100 hommes forment la tête de la colonne [...] vient ensuite la 30^e compagnie du 3^e régiment d'infanterie de marine qui forme le gros de l'avant-garde et qui doivent suivre le détachement désigné pour monter à l'assaut. Sur le Fleuve Rouge, trois canonnières occupaient des positions admirables et depuis huit heures [du matin] elles bombardaient et avaient fini par incendier la citadelle... » S'en suit la longue description de l'action et de la prise des lieux : « ... enfin à 1 heure 30 du soir le drapeau français flottait sur le palais du gouverneur qui est prisonnier... ».

Ce récit pourrait constituer un témoignage de valeur si des doutes sur son authenticité n'apparaissaient pas. En effet, si la prise de la citadelle de Hanoï par les troupes françaises eut bien lieu un 25 avril, l'année mentionnée est erronée : elle eut lieu en 1882 (et non en 1885, comme indiqué sur le cahier). Incohérence plus grave : d'après sa fiche matricule, Auguste Bochereau n'était en Indochine à aucune de ces deux dates et, lorsqu'il y fut envoyé, il a passé tout son temps en Cochinchine. Selon toute vraisemblance, il n'est donc jamais allé au Tonkin et de facto n'a pas pu participer à la prise de la citadelle !



Assiette Expédition du Tonkin et Prise de la citadelle de Hanoï par le commandant Rivière 25 avril 1882, Paris, Musée de la Marine.

Qui est donc l'auteur de ces neuf pages de texte ?

§ - 2^{ème} partie : récit des événements survenus pendant la colonne¹⁰ de Long-Song.



La prise de Lang-Son. Imagerie d'Epinal
www.gallica.bnf.fr

La ville mentionnée Long-Song par notre soldat correspond plausiblement à la cité de Lang-Son¹¹ conquise le 13 février 1885 par le Corps Expéditionnaire français, mais évacuée dès la fin mars : ce fut la très controversée « retraite de Lang-Son » où le commandement français ne brilla pas par ses choix tactiques. Le récit d'Auguste Bochereau décrit pas à pas, toujours à la première personne, ce que fut cette retraite (malgré une fin de récit tronquée d'une ou deux pages manquantes).

Il est très étonnant qu'un soldat de 2^{ème} classe, engagé dans une action de guerre sur le terrain, puisse donner autant de précisions. En effet, non content de narrer les péripéties quotidiennes avec détails, il nous renseigne sur le contexte politico-militaire, sur les motifs et les buts de l'expédition, sur les effectifs mis en œuvre citant même les numéros des

¹⁰ Une colonne militaire de marche est une formation de troupe dont les soldats marchant de front vont de la file indienne à quelques dizaines.

¹¹ Lang-Son, au nord-ouest d'Hanoï, se situait à l'époque de la colonisation au Tonkin. Aujourd'hui, c'est une ville vietnamienne, proche de la frontière chinoise.

régiments et des compagnies¹². C'est plus qu'un témoignage, c'est un véritable reportage de guerre qu'un marsouin ordinaire n'aurait pu écrire faute d'avoir accès aux informations nécessaires !

Les remarques faites pour le récit de « la prise de la citadelle de Hanoï » valent aussi pour celui de la colonne de « Long-Song ». On peut faire l'impasse sur l'orthographe du nom, mais on ne peut oublier que la cité est située au nord du Tonkin, jouxtant la frontière chinoise, et que Auguste Bochereau a fait tout son temps indochinois en Cochinchine où, selon sa fiche matricule, il n'est présent qu'à partir d'avril 1886, à plus de 1 000 kilomètres du Tonkin, ne pouvant donc pas être témoin des faits décrits... Les dates et la géographie ne correspondent pas !

§ - 3^{ème} partie : La traversée de Toulon à Saïgon¹³

Le récit commence à Toulon à l'embarquement sur le transport de troupe l'*Uruguay*¹⁴, « un paquebot bien ennuyeux » dit-il. Selon son registre matricule, notre marsouin aurait embarqué le 10 mars 1886 pour une traversée qui durera jusqu'au 13 avril.

La narration de ce périple commence au 10 février (sans mention d'année) pour un départ qui fut officiellement le 10 mars ! S'il est certain qu'Augustin Bochereau soit effectivement allé en Cochinchine sur l'*Uruguay*, on pourrait presque considérer comme authentique cette partie du manuscrit si, écrite de la même main, elle ne venait pas après deux autres récits dont la sincérité est sujette à caution comme nous l'avons vu précédemment. Par ailleurs la cohérence chronologique étonne : pourquoi terminer la relation d'un séjour de guerre en Indochine par la description du voyage aller ?

Nonobstant cette remarque, il faut reconnaître aussi qu'il est invraisemblable qu'un soldat de 2^e classe, confiné à bord d'un navire de

¹² « Les troupes se composaient de 4 bataillons du 2^e régiment de marche, c'est à dire la 21, 22, 23, et 24^e compagnies du 3^e régiment d'infanterie de marine...plus la 10^e compagnie du 1^{er} tirailleur tonkinois et un peloton de la 12^e compagnie du même régiment... »

¹³ Saïgon en Cochinchine, aujourd'hui Hô-Chi-Minh-Ville, est une ville du sud Vietnam.

¹⁴ On trouve mention de l'*Uruguay* autant dans le récit que dans la fiche matricule d'Auguste Bochereau.

guerre¹⁵, puisse être aussi précis et donner autant de détails sur les étapes du parcours : un récit bien documenté digne des meilleurs reportages de voyage !

Il faut toutefois admettre que le texte, quel qu'en soit l'auteur, ne manque pas d'intérêt. Quelques extraits donnent le ton des remarques qui émaillent la description des étapes du parcours :

✓ la Corse : « ...soudain vient apparaître une pointe à l'horizon. C'est la Corse qui vit naître le grand Napoléon... Enfin, c'est l'île d'Elbe, séjour infortuné où ce géant superbe plus tard s'est exilé... »,

✓ la Sicile où « ...la chaleur en été est aussi grande que dans le nord de l'Afrique et quelques habitants ont le teint bronzé des africains, si bien qu'on pourrait se tromper... »,

✓ pour s'approvisionner en charbon, escale à Port-Saïd où il y a « ...des égyptiens en arabes, la peau très noire et sèche enveloppée de blanches guenilles. Je les voyais se prosterner la face à terre, saluant le soleil levant tout en invoquant Mahomet [...] on remarque des Turcs à la face huileuse coiffés de turbans [...] et un peu de tous les peuples depuis les arabes jusqu'aux juifs, malheureux là comme partout... »,

✓ référence à Moïse et à l'Histoire Sainte en apercevant le Mont Sinaï lors de la traversée de la Mer Rouge,

✓ la mer des Indes : passage au large des îles Maldives puis de l'île de *Seyland* avec description de ses beautés naturelles comme « ...les animaux qui la peuplent tels que tigres, panthères et les plus beaux éléphants qu'il soit permis à l'homme d'admirer... »,

✓ à l'entrée dans la mer de Chine, passage au large de l'île de Poulo-Condore¹⁶ « ...qui appartient à la Cochinchine [...] c'est dans cette ville que

¹⁵ Lors des escales, « ...les officiers allèrent à terre, quant à nous il ne fallait pas y compter... », avoue-t-il lors de l'escale de Singapour.

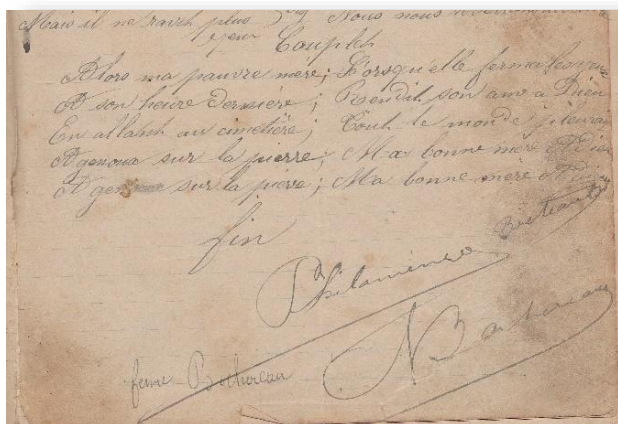
¹⁶ Sur l'île de Poulo-Condore existait un bain utilisé par le pouvoir annamite avant la colonisation, puis par les Français. Il est resté en activité jusqu'en 1955. L'île, appelée aujourd'hui Con-Son, se situe à 230 km au sud de Hô-Chi-Minh-Ville dans la mer de Chine.

sont déportés les condamnés du pays, chinois ou annamites... ».

Enfin le voyage se termine : « ...bientôt on voit Saïgon. Nous nous préparons à descendre : nous étions heureux, nous avons été si malheureux à bord... »

LES CHANSONS

Après le récit du voyage, suivent trois pages de chansons écrites recto-verso. Les deux premières chansons sont de la même main que l'ensemble du cahier et fleurent bon la nostalgie d'un militaire éloigné des siens.



Signature de Philomène Bretault à l'intérieur du cahier
d'Auguste Bochereau

La chanson suivante est tronquée (une page aurait-elle été arrachée ?) et décrit le chagrin d'un fils au décès de sa mère. Cette page est intrigante car elle comporte la signature de son auteur : *Philomène Bretault, femme Bochereau* (et une autre de son mari ?). Que vient faire ici l'écriture et la signature d'une belle-sœur d'Auguste¹⁷ ?

La dernière chanson d'un auteur inconnu s'intitule « Montagnes des Pyrénées » et chante la mélancolie de l'éloignement de la patrie.

¹⁷ Il faut noter que les trois aînés de la fratrie Bochereau se sont mariés, à quelques années d'intervalle, avec trois sœurs de la famille Bretault de Maulévrier.

INTERPRÉTATIONS

Il est indéniable que pendant son service militaire Pierre-Augustin alias Auguste Bochereau soit allé en Cochinchine après un voyage d'un mois sur le transport de troupes l'*Uruguay*. Il est aussi quasi certain qu'il n'ait jamais participé à des opérations militaires au Tonkin. Ne possédant pas d'échantillon de son écriture, la preuve ne peut être faite de la propriété ou non de ce récit individuel.

Alors, que penser de ce cahier présenté comme lui appartenant, décrivant à la forme personnelle des faits auxquels il est impossible qu'il ait participé ?

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- aurait-il recopié un document trouvé on ne sait où ni comment... ?
- aurait-il rédigé puis enrichi à posteriori un récit qu'aurait pu lui faire une tierce personne de son entourage militaire... ?
- Aurait-il enjolivé des notes ou des souvenirs en recopiant des extraits puisés dans des livres de géographie ou des récits littéraires... ?

Ces trois hypothèses semblent peu crédibles au regard de sa fiche matricule militaire qui le classe « degré d'instruction générale 2 », c'est à dire sachant lire et écrire sans avoir le niveau primaire. Le style des textes semble bien placer leur rédacteur à un degré supérieur à celui d'Auguste...

Autre hypothèse : ne se serait-il pas tout simplement approprié un cahier qu'il aurait découvert, et collé dessus une étiquette de propriété... ?

Si cette narration ne correspond pas à son vécu militaire, quel aurait été l'objectif d'Auguste Bochereau en usurpant cette histoire ? Avons-nous affaire à un affabulateur qui a voulu s'approprier une épopée qui n'est pas la sienne et créer un mythe familial ? Il est aujourd'hui impossible d'extrapoler les intentions de notre marsouin qui a emporté son secret dans

sa tombe. Toutefois, « ce n'est pas parce que le document contient quelques imperfections chronologiques ou géographiques qu'il ne faudrait pas en reconnaître la valeur¹⁸. »

Ce document, vieux de près d'un siècle et demi, quel qu'en soit l'auteur et quelles qu'aient été les circonstances de sa rédaction et les ambiguïtés qu'il contient, n'en reste pas moins un témoignage intéressant sur ce que fut la vie et les souffrances de nombre de jeunes conscrits, enrôlés malgré eux dans la conquête par la France de cette lointaine Indochine, souvent au péril de leur vie¹⁹.

Ce récit nous plonge aux racines de l'impérialisme français en marche et entre en résonance du débat très vif qui agite nos contemporains. La colonisation fut-elle un *crime contre l'Humanité*, comme certains esprits bien-pensants semblent vouloir nous en persuader à une époque où la repentance est de bon ton jusque dans les plus hautes sphères de l'État ?

¹⁸ Selon Richebourg Gaillard Mc Williams, cité par Sylvain Darras dans « Le séjour du Rochelais André-Joseph Pénicaud en Louisiane (fin XVII^e – début XVIII^e siècle » in *Écrits d'Ouest*, 2018 n° 26

¹⁹ Tout comme un siècle plus tard, d'autres conscrits seront appelés à participer aux guerres de décolonisation.

Annexes

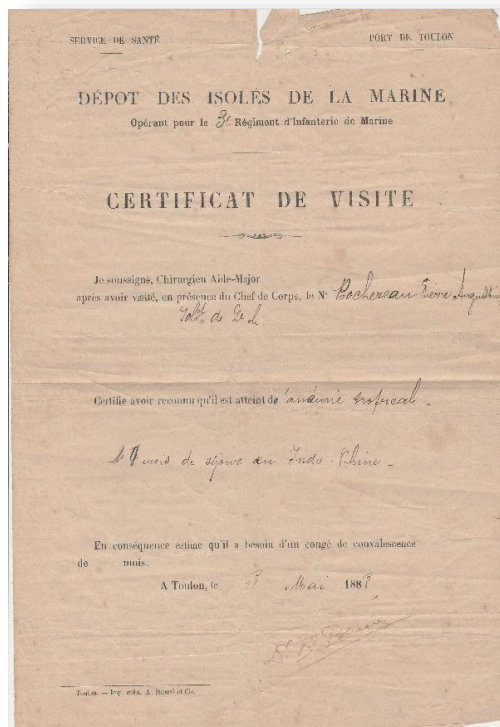
- Extrait de la fiche matricule de Pierre Augustin Bochereau (Arch. Dép. Maine-et-Loire, Cholet 1883 registre matricule)

Bochereau		Nom : Bochereau	Numéro matricule du recrutement : 398
Prénoms : Jean Auguste Surnom :		Classe : 1883	de mobilisation :
ÉTAT CIVIL			
Né le 22 novembre 1865 à Maulverny, canton de Choles, département de Mayenne, résident à Maulverny, canton de Choles, département de Mayenne	Profession de Cultivateur	Parents : Marcelle Gramm, domiciliée à Maulverny, canton de Choles, département de Mayenne	SIGNALEMENT. Cheveux : bruns Yeux : gris nez : fort menton : court Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent. MARQUES PARTICULIÈRES : Signe au menton
N° 3 de tirage dans le canton de Choles	Degré d'instruction : { générale (1). 2 militaire (2). Service		
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS. (Indiquer le nature des dispenses, exemptions, etc.) Don pour le Service armé Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal. (1^{re} portion).			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, Blessures, actions d'honneur, etc.) Appelé à l'active le 14 décembre 1884 : partie de mobilisation 14 décembre 1884 : arrivé au corps le dit jour. 14 1884 : affecté au 2nd régiment 14 1884 : affecté au 2nd régiment 14 1884 : affecté au 2nd régiment			
CERTIFICAT DE SERVICE ACCORDÉ 14 1884 : affecté au 2nd régiment 14 1884 : affecté au 2nd régiment 14 1884 : affecté au 2nd régiment			
14 1884 : affecté au 2nd régiment			

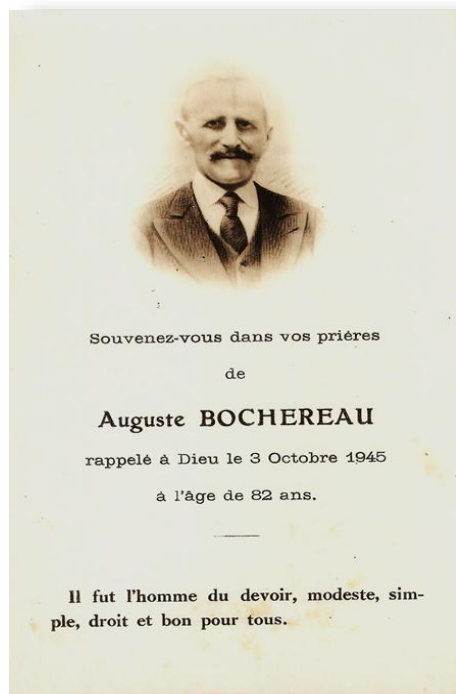
- Pierre-Augustin et sa famille devant son atelier vers 1905 (Photographie, coll. Privée)



- Dépôt des isolés de la Marine. Certificat de visite au nom de Rochereau Pierre Augustin, « atteint d'anémie tropicale ». 18 mai 1888. (Coll. Privée)



- Faire-part de décès au nom d'Auguste Rochereau, décédé le 3 octobre 1945 (Coll. Privée)



- Objets témoins du passage d'Auguste Bochereau en Indochine



La « croix de Cochinchine »,
détail d'une photographie.
Coll. Privée.



Tableau « japonisant » en nacre, *coll. Privée.*



Cave à cigares et pipes en bois.
Coll. Privée.